



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2018**

Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian FROMONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2018.

Présents : Mrs et Mmes Christian FROMONT ; Jean-Yves BOUCHUT ; Pascale PIECHON ; Jean-Paul THORAL ; Christèle CROZIER ; Michel JOYAUX ; Andrée ZUPPETTI ; Sylvianne MARDUEL ; Eric CARRA ; Valérie SALIGNAT ; Audrey STANIS

Secrétaire : Jean-Yves BOUCHUT

Absent excusé : François ISOREZ donne pouvoir à Christèle CROZIER ;

Absent : Franck GREGOIRE

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2017
- Groupement de commande – marché de voirie
- Souscription d'un emprunt
- Organisation des 15 ans de la Soyeuse et des 20 ans du jumelage COPAMO-Pliezhausen
- Compte-rendu des commissions
- Compte-rendu COPAMO
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2017

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 11 décembre 2017 à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

GROUPEMENT DE COMMANDE – MARCHÉ DE VOIRIE

Monsieur le Maire expose que la Mairie de Mornant propose un groupement de commande entre Mornant, Saint-Laurent-d'Agny, Soucieu-en-Jarrest, Taluyers, Rontalon et Beauvallon pour les



travaux d'amélioration, de restructuration de la voirie et réseaux. La ville de Mornant coordonne le groupement de commande et chaque commune passera ses commandes selon les besoins identifiés. Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le projet de convention et d'adhérer au groupement de commande.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

APPROUVE les termes de la convention de groupement de commande pour le marché de voirie,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

ELIT Jean-Paul THORAL, membre de la commission CAO, représentant de la commune de Rontalon auprès de la Commission MAPA du groupement de commande.

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Monsieur le Maire expose qu'un emprunt de 242 886,06 € avait été inscrit au budget 2017 mais n'a pas été réalisé.

Considérant les travaux de rénovation de la mairie, il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de 176 000 €.

Monsieur le Maire expose la proposition du Crédit Agricole d'un prêt de 176 000 € sur 20 ans au taux d'intérêt de 1,53%.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité) avec les établissements bancaires,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

ORGANISATION DES 15 ANS DE LA SOYEUSE ET DES 20 ANS DU JUMELAGE COPAMO - PLIEZHAUSEN

Monsieur le Maire expose le projet d'organiser les 15 ans de la Soyeuse et les 20 ans du jumelage COPAMO – Pliezhausen. Pour cela, des déplacements et dépenses liés aux festivités seront à prévoir.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et de péage des personnes mandatées devant se rendre en Allemagne.

L'indemnisation du déplacement des 27 et 28 janvier s'élève à 405,44 € et 60,50 € de péages.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DIT que les crédits nécessaires à l'organisation de ces festivités seront prévus au budget 2018,



AUTORISE le remboursement des frais de déplacements des personnes mandatées nécessaires à la bonne organisation de ces festivités suivant le barème kilométrique applicable à leur véhicule,
AUTORISE le remboursement des frais de péage engendrés par les déplacements des personnes mandatées.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Fleurissement

Suite à la démission de Bernard BERTHOLON du Conseil municipal, la commission fleurissement ne compte plus que deux membres. Il est proposé d'en désigner un troisième.

Michel JOYAUX, à l'unanimité des voix, est élu membre de la commission fleurissement.

Commission voirie

Une réunion va avoir lieu le jeudi 2 février à 10h30 à Chaussan pour la présentation du rapport de l'expert de la Chambre d'agriculture mandaté par le SMAGGA sur les mesures à prendre sur le chemin des Rivoires.

La commission voirie se réunira le 5 février 2018 à 20h30 pour élaborer le budget 2018.

Ecole

La commission climat scolaire s'est réunie pour la deuxième fois le 12 janvier 2018. Elle permet de dégager des pistes d'action pour sensibiliser sur les problématiques de violence et de harcèlement dans le cadre scolaire. Les parents délégués vont mettre en place une adresse mail générique pour faciliter le contact avec les parents.

Conseil municipal d'enfants

Le conseil municipal d'enfants s'est réuni avant les vœux du Maire pour exposer ses projets et notamment la reconduction du marché annuel agrémenté d'une course à pied. Cet événement est prévu le dimanche 3 juin 2018.

Bâtiments

Les travaux de la mairie se terminent. Des travaux supplémentaires ont été réalisés dans les combles. La commission bâtiment se réunira le 19 février 2018 à 20h30 pour élaborer le budget 2018.

Communication

Un concert de Gospel va avoir lieu à Rontalon le 16 juin 2018. Il est organisé par l'association SoS Féminité qui soutient les femmes atteintes de cancer.

Associations



Certaines associations ont transmis leurs demandes de subventions. Ces demandes seront étudiées pour faire des propositions au conseil municipal en vue du budget 2018.

Jumelage

Le programme de l'anniversaire des 20 ans du jumelage COPAMO-Pliezhausen est en cours de définition. Les Allemands devraient venir sur le territoire de la COPAMO du vendredi 5 au dimanche 7 octobre 2018.

Tour de France de l'égalité femme-homme

Les ateliers sur l'égalité femmes-hommes ont eu lieu à Millery le 25 janvier 2018. Ils ont regroupé une centaine de participants et 16 intervenants. Les propositions qui en sont ressorties seront synthétisées puis transmises au Secrétaire d'Etat afin de contribuer à l'élaboration de projets de loi.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 22h47.